

Winterthur, août 2022

## Cours interentreprises 2022, module 3 pour doreurs\* - encadreurs\* CFC

Chères entreprises formatrices et responsables de la formation

Vous trouverez en annexe la convocation pour le cours interentreprises 2022, module 3. Cette convocation comporte quelques modifications. Vous recevrez désormais tous les documents par e-mail. Si vous souhaitez recevoir la documentation sur une adresse e-mail spécifique, veuillez nous le faire savoir. Vous trouverez le programme des cours et les listes de matériel sur notre site Internet www.svbr.info

Pour des raisons d'organisation, les cours ont lieu cette année l'un après l'autre. Il est ainsi possible pour les apprentis de rattraper un cours qu'ils ont manqué. Il est prévu que les cours aient également lieu l'un après l'autre l'année prochaine. Les apprentis qui doivent rattraper un cours recevront une convocation pour les deux cours.

Lors de l'assemblée générale du 26 avril 2022, nous avons déjà pu vous informer qu'avec la restructuration des cours, vous serez déchargés en tant qu'entreprise formatrice. Désormais, les apprentis créeront une boîte d'échantillons avec des panneaux montrant les techniques les plus diverses et servant à conseiller les clients.

Pour ce faire, nous utiliserons autant que possible des chutes de production, comme par exemple des chutes de verre ou des chutes de panneaux MDF. Les dimensions des panneaux sont toujours de 15 x 20 cm. En outre, les apprentis créent un petit cadre Renaissance, 30 x 40 cm, dans lequel ils encadrent un miroir.

Grâce à un sponsoring de matériel mis en place par l'ASRP, nous avons pu réduire la liste de matériel pour les apprentis. Nous remercions les entreprises suivantes pour leur très généreux sponsoring de matériel :

M. Brandenberger AG Stahel & Köng AG E. Keller AG RahmeLade AG Colle de peau et d'os, Diverses craies et or Baguettes profilées pour les cadres et les châssis Renaissance Verres et cartons Panneaux MDF et divers petits matériaux

Comme chaque année, nous avons réservé des chambres à la pension Marthahaus. Nous vous prions de nous faire savoir d'ici au 5 septembre 2022 si vos apprentis ont besoin d'une chambre ou non. Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'art. 21 let. 3 de l'OFPr, les apprentis ne doivent pas supporter de frais liés aux cours.

Cette année encore, l'ASRP prend en charge une partie des frais d'hébergement. L'entreprise formatrice se verra facturer 50 francs par nuit par la pension Marthahaus, la différence ainsi que les taxes de séjour étant à la charge de l'ASRP.

Nous vous demandons d'aider les apprentis à préparer leur matériel et de les contrôler. Seule une liste de matériel complète nous permettra d'organiser un cours sans problème.

Nous vous remercions d'avance de votre attention et de votre participation à la formation professionnelle. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous sommes également à l'écoute de vos réactions et de vos suggestions.

Avec nos meilleures salutations

Janine Schnyder SVBR, Association Suisse Image et Cadre



Winterthur, août 2022

## Convocation au cours interentreprises obligatoire 2022 Pour les doreurs\* - encadreurs\* CFC, module 3

Date: mardi 4 octobre - vendredi 7 octobre 2022

Participants: Apprentis de 3ème + 4ème année

Lieu : École d'arts appliqués

Schänzlihalde 31 3000 Berne

Bâtiment principal, sous-sol

031 331 05 75

Matériel : voir liste de matériel

Hébergement : Pension Marthahaus

Wittenbachstrasse 22a, 3013 Berne, 031 332 41 35

Frais d'hébergement : 150 francs pour 3 nuits, petit déjeuner compris.

Remplir le formulaire d'inscription et le retourner avant le 5 septembre 2022.

Repas : Pour le cours de quatre jours, 4 repas de midi et 3 repas du soir doivent être

remboursés.

Coûts du cours : la facture du cours sera envoyée séparément.

Instructeur: Karin Havlicek

Horaires de travail : Mardi 08.45 - 12.00 / 13.00 - 17.30

Mercredi 08.00 - 12.00 / 13.00 - 17.30 Jeudi 08.00 - 12.00 / 13.00 - 17.30 Vendredi 08.00 - 12.00 / 13.00 - 16.30

Pour les questions concernant les cours ou l'annulation en cas de maladie / accident (certificat médical nécessaire), veuillez vous adresser à l'instructrice CIE Karin Havlicek078 884 21 14 ou karin.havlicek@gmx.ch

Janine Schnyder SVBR, Association Suisse Image et Cadre



Winterthur, août 2022

## Inscription pour l'hébergement à la Marthahaus du 4 octobre au 7. octobre 2022

Nom de l'apprenante :	
Entreprise formatrice :	
•	e chambre pendant la semaine CIE ( mardi - vendredi)
□ Non, je n'ai pas beso	oin de chambre pendant la semaine CIE.
	ner compris, coûte 50 francs par apprenti et par nuit. Les frais d'hôtel
sont a la charge de l'entrep	orise formatrice conformément à l'OFPr, art. 21, let. 3.
Signature	
Renvover l'inscrintion signé	ée jusqu'au 5 <b>septembre 2022</b> .
Renvoyer imsemption sign	30 JOSQU
Par e-mail à :	schnyder@rahmelade.ch
Par courrier à :	SVBR, Association Suisse Image et Cadre c/o. RahmeLade AG Stadthausstrasse 111 8400 Winterthur